

**10 Faits divers & Justice**

**Accident spectaculaire de la circulation à Messe, près de Kango, vendredi dernier**  
**Le bilan s'alourdit**

Styve Claudel ONDO  
 MINKO  
 Libreville/Gabon

**LE** bilan du drame du vendredi 15 septembre dernier, à Messe, bourgade du département du Komo-Kango située à 80 kilomètres de Libreville, vient de s'alourdir. Jean-Hilaire Ndong Mevie, l'une des victimes du bus Coaster qui a pris feu, à la suite d'une collision avec un semi-remorque, au carrefour Sogacel, s'est finalement éteint dimanche au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO). Ce qui porte à sept, le nombre de victimes



Photo : AEE

**Le CHUO où Jean Hilaire Ndong Mevie a rendu l'âme.**

trouvé la mort dans ce dramatique accident. De source médicale, on indique que, dès son arrivée aux urgences du CHUO, le pronostic vital de Jean-Hi-

laire Ndong Mevie était tel qu'il suscitait déjà de vives inquiétudes de la part des médecins. Interrogé, un membre de l'hôpital confie: « ce blessé



Photo : Justelin Ndemezo o

**L'accident de Kango a fait une nouvelle victime.**

était le cas le plus grave que nous avons accueilli chez nous (...) C'est celui dont le pronostic vital était donc le plus engagé. Raison pour laquelle il a

promptement été admis en salle de réanimation. Malheureusement, il a fini par nous quitter.» Deux jours après l'inter-nement de Jean-Hilaire

Ndong Mevie au CHUO, des moyens et autres soins mis en œuvre pour surveiller et maintenir ses fonctions vitales – respiration et circulation sanguine, notamment – n'ont pas été suffisants. Et, le dimanche dernier, vers 9 heures, le malade est finalement décédé. Au grand dam de ses parents, amis et connaissances, qui espéraient une amélioration de son état.

Au moment où nous mettons sous presse hier, sept accidentés sont encore en soins intensifs dans les différentes structures hospitalières réquisitionnées pour la circonstance.

**Trois questions au président du Syndicat des agents du ministère des Transports et de l'Aviation civile (SAMTAC)...**

**...Ghislain Malanda : "que l'Etat prenne ses responsabilités !"**

Propos recueillis par C.O.  
 Libreville/Gabon

**L'union :** Monsieur Malanda, quelle est votre réaction, suite à l'accident au village Messe, qui a fait plusieurs morts et blessés ?

**Ghislain Malanda:**

je voudrais d'abord, au nom des agents du ministère des Transports, adresser nos condoléances aux familles durement éprouvées, suite à cet accident qui vient, une fois de plus, endeuiller des familles gabonaises. C'est un accident de trop. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités vis-à-vis du ministère des Transports. Précisément, la direction générale de la Sécurité routière, qui ne fait pas son travail. Le décret 13/74 qui régit cette administration n'est pas appliqué aujourd'hui. Plusieurs autres textes sont inopérants par la faute des hommes. Cette direction ne fonctionne pratiquement pas, les agents du service de contrôles routiers ayant été relevés de leurs fonctions parce que, selon le directeur général, ils ne font pas bien leur travail. Ce qui est faux. Ils sont bien formés. Il faut les ren-



Photo : Chris OYAME

**Le président du SAMTAC et d'ACOVIR, Ghislain Malanda demande la démission du directeur de la Sécurité routière.**

voyer sur le terrain. Il est inconcevable qu'à l'intérieur du pays, ce service fonctionne mais pas à Libreville. Mme le ministre des Transports a des circonstances atténuantes parce qu'elle vient d'arriver. Mais il faudrait

bien qu'elle s'imprègne du fonctionnement de notre département. Il n'y a pas longtemps, dans la même zone de Kango, on a enregistré 17 morts. La mesure qui avait été prise est l'interdiction de circuler la nuit. Il ne faut pas attendre que les gens meurent pour prendre des mesures. Il faut faire de la prévention routière, qui incombe à la direction générale de la Sécurité routière.

**Quelles actions allez-vous mener pour ramener un peu d'ordre dans ce secteur?**

\* Nous interpellons le gouvernement pour l'applicabilité des textes. Nous avons demandé la mise en place d'une commission pour le suivi de textes au sein du ministère des Transports. Les opérateurs routiers font ce qu'ils veulent, parce que les textes ne sont pas appliqués. Le Premier ministre a dit qu'il a terminé avec le gouvernement, qu'il faut voir maintenant la situation des directeurs et secrétaires généraux des ministères qui ne font pas leur travail.

**Quel message aux responsables des agences de voyages?**

\* Ils ne peuvent se discipliner que si l'administration fait son travail. Que l'Etat prenne ses responsabilités.

**Il oublie de tirer le frein à main de son camion**  
**Plus de peur que de mal**

JNE  
 Ntoum/Gabon

**PLUS** de peur que de mal et un peu de casse tout de même. Vendredi dernier, au checkpoint de Nkoltang, dans la commune de Ntoum, un chauffeur de camion a oublié de serrer le frein à main de son engin, qui a terminé sa course sur un gros atangatier, sous les yeux effarés de l'assistance. L'incident aurait pu tourner au drame en raison de l'intense trafic sur la route nationale ainsi que des habitations et des talus de part et d'autre de la voie. Il s'est produit alors que le conducteur, qui venait d'être interpellé par les agents de gendarmerie effectuant le contrôle à cet endroit, se trouvait au poste pour présenter ses papiers. Aussi rocambo-

lesque que cela puisse paraître, il avait tout simplement oublié de tirer son frein à main, au moment de l'arrêt du véhicule. Propriété de la société Matériaux de Bikele, le mastodonte, immatriculé FA 565 AA, a alors commencé à dévaler la petite pente de la route nationale. Alerté, le chauffeur, tout paniqué, a vite rebroussé chemin et s'est mis immédiatement à courir après son poids lourd de 12 roues pour tenter de le stopper. Sans succès. Au moment de la sortie de route du camion fou, une dame, restée dans la cabine en attendant le retour du chauffeur, a pris son courage à deux mains - instinct de survie oblige -, a ouvert la portière, puis a sauté. Elle s'en est tirée saine et sauve. « J'ai eu la peur de ma vie », nous a-t-elle confié, tout en tremblant.



Photo : Justelin Ndemezo o

**Le camion a terminé sa course contre un atangatier.**

**LE CONDUCTEUR SOULAGÉ.** Quelques bobos sur le capot du poids lourd, des parpaings cassés et un arbre ayant pris un coup. Voilà le bilan de cet incident qui n'a donc enregistré, fort heureusement, que de légers dégâts, le camion ayant vu sa chute amortie par un gros atangatier. Aussi, la mésaventure vécue par ce conducteur fi-

nalement chanceux, a-t-elle, à la fin, beaucoup amusé les témoins de la scène. Y compris les gendarmes qui sont, pourtant, partiellement responsables de cette situation. Et pour cause. Les agents ont perdu, comme par le passé, l'habitude d'aller vers la personne à contrôler. C'est donc plutôt l'inverse qui se produit.

**Une Cellule de crise mise en place**

Suite à l'accident de la circulation survenu le 15 septembre 2017 à Messe, près de Kango, et qui a fait sept morts (nouveau bilan) et sept blessés, le gouvernement vient de mettre une cellule de crise créée par un arrêté du Premier ministre datant du 18 septembre. L'article 2 de cet arrêté dispose que cette cellule de crise est "chargée de définir et de conduire un plan d'actions arrêté à la suite des consultations concertées avec ses membres."

La Cellule de crise est composée des ministres de la Famille (qui en assure la présidence), de la Santé, des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, de la Sécurité, et de deux représentants de la Primature. La Croix-Rouge gabonaise assure la coordination technique, en partenariat avec l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba et le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), représentés respectivement par le directeur des Affaires sociales de la santé militaire, et par le directeur général.

L'article 4 précise qu'en cas de besoin, "la cellule de crise peut avoir recours à des personnes ressources au sein de la coordination technique. Elle propose au gouvernement toutes les mesures susceptibles de contribuer au bon aboutissement de sa mission".

Soulagé, le chauffeur a pu se remettre de sa frayeur et est reparti quand même au poste pour présenter ses documents afférents à la circulation automobile aux

gendarmes qui l'avaient interpellé, quelques instants auparavant. Espérons qu'il ne risquera plus d'oublier de tirer son frein à main la prochaine fois.